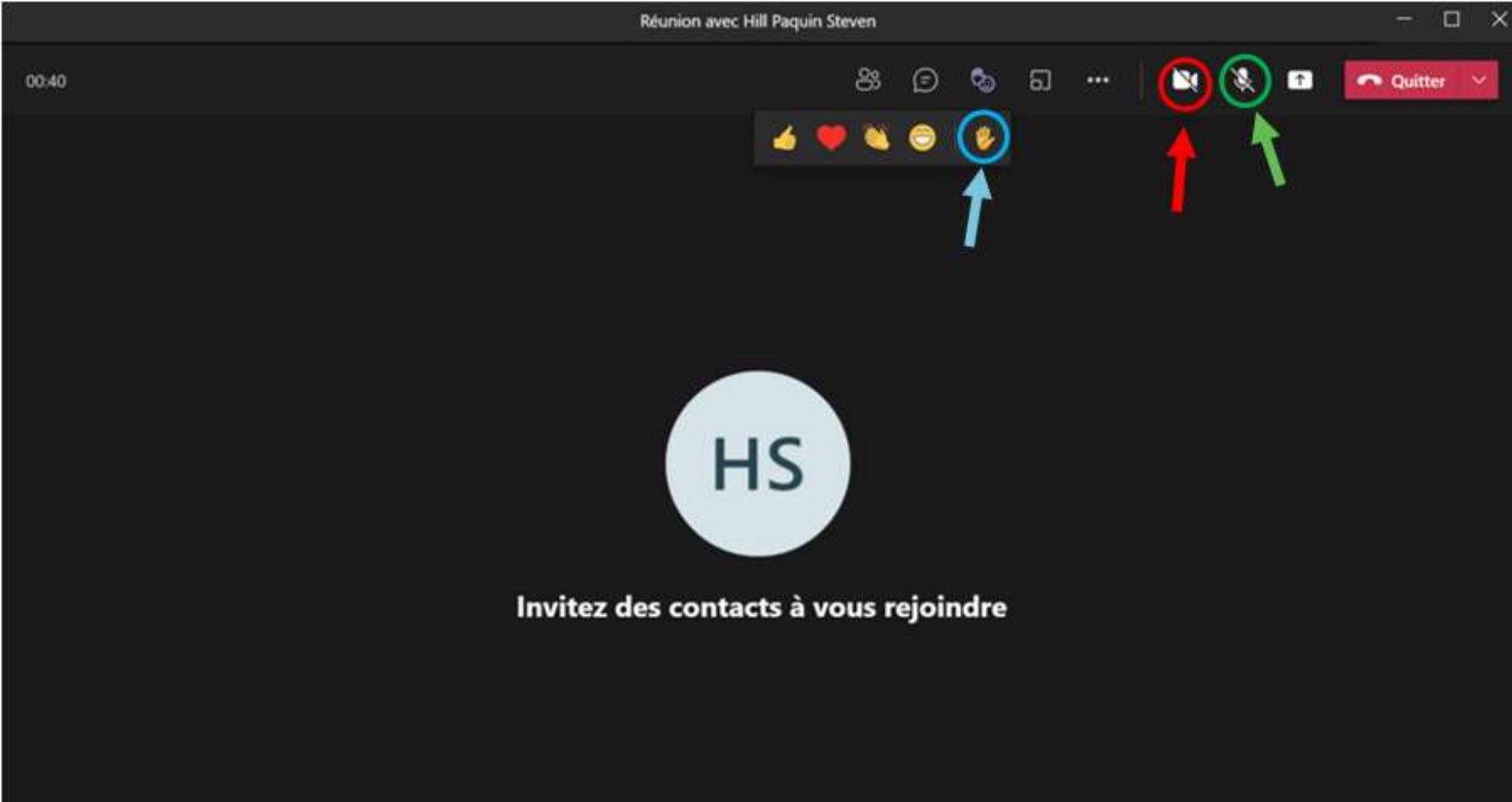


Vers une meilleure gestion des eaux dans le quartier de Sienne

Séance d'information
6 mai 2026



Fonctionnalités Microsoft Teams



Règles de bienséance



Plan de déroulement



- **Mot de bienvenue (5 minutes)**
Jean-François Aubin, maire de Trois-Rivières
- **Présentations par l'équipe municipale – 3 thèmes abordés (50 minutes)**
- **Période de questions (60 minutes)**
- **Mot de clôture (5 minutes)**
Jean-François Aubin, maire de Trois-Rivières
- **Animation**
Steven Hill Paquin, coordonnateur à la participation publique.

Mot de bienvenue

Présentations : 3 thèmes abordés



| Thème | Présentation | Minutes |
|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Mise à jour du plan d'intervention | Sébastien Rhéaume Directeur du Génie Ville de Trois-Rivières | 20 |
| | Véronique Fortier Directrice - Ressources hydriques Tetra Tech | |
| Actions préventives et sécurité civile | Éric Angers Directeur général adjoint – Proximité | 15 |
| | Dany Cloutier Directeur de la sécurité incendie et de la sécurité civile | |
| Services municipaux | Annie Pagé Directrice générale par intérim | 15 |

Mise à jour du plan d'intervention

Rappel de l'engagement municipal



- La problématique du quartier de Sienne est une priorité pour la Ville.
- Un ingénieur dédié à ce dossier a été engagé.
- Une équipe multidirections a été formée. Celle-ci se rencontre de manière statutaire toutes les deux semaines.
- Un financement du plan d'intervention est prévu au plan triennal d'immobilisation (PTI).
 - 40 M \$ sur 5 ans (incluant subventions).
- Différentes actions préventives sont mises en œuvre pour réduire les risques d'inondations dans le quartier de Sienne.

Plan d'intervention présenté en mars 2025



6 grands projets

1. Compréhension du comportement des 3 rivières et du secteur CATRO.
2. Reconstruction du barrage et réaménagement du bassin (UQTR).
3. Remplacement de ponceaux sur la rivière Milette.
4. Fossé de déviation (4^e rivière).
5. Réaménagement des 3 cours d'eau.
6. Bassins de rétention.

Projet 1 ●●●●●●



Compréhension du comportement des 3 rivières et du secteur CATRO

Avancement

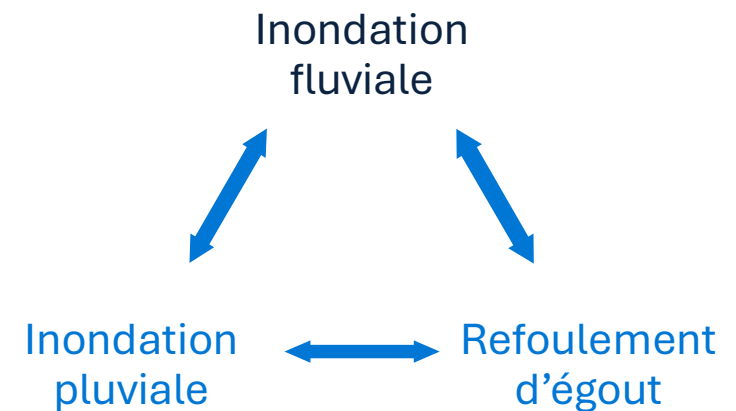
| Étape | État d'avancement | Échéancier |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------|
| Réalisation d'une étude sur le comportement des trois rivières par la firme Tetra Tech. | Complété | 2025 |

Compréhension du comportement des 3 rivières et du secteur CATRO



Trois problématiques interdépendantes

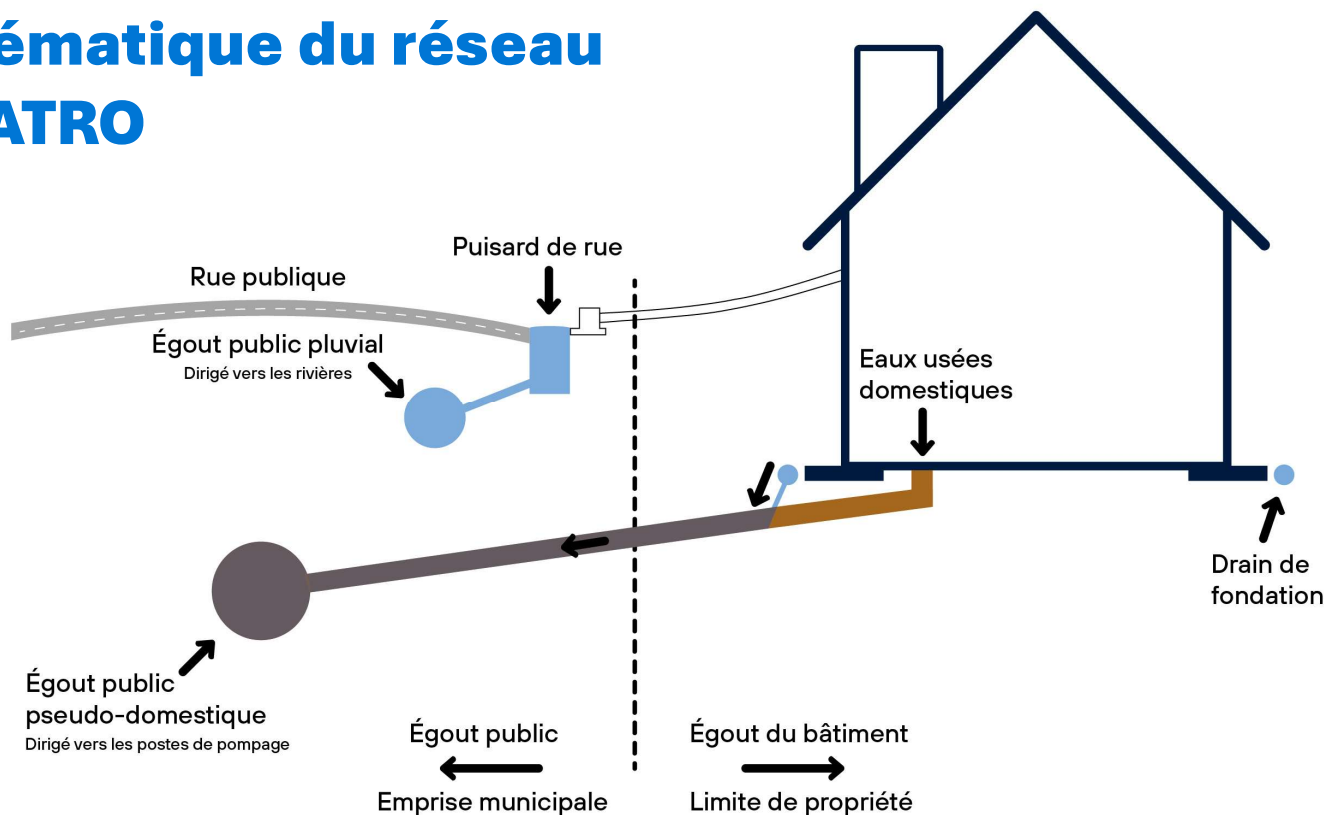
- Le secteur CATRO est confronté à trois problématiques qui sont interdépendantes:
 1. Inondation fluviale;
 2. Inondation pluviale;
 3. Refoulement d'égout.
- Le lien entre la rivière Milette et le réseau pluvial du secteur est désormais bien établi. Il y a des données fiables qui permettent de comprendre cette interaction.
- Les relations avec le réseau pseudo-séparatif demeurent difficiles à caractériser en raison du manque de données et de l'absence d'une analyse approfondie du réseau pseudo-séparatif et du poste de pompage CATRO.



Compréhension du comportement des 3 rivières et du secteur CATRO



Comprendre la problématique du réseau d'égout du secteur CATRO



Compréhension du comportement des 3 rivières et du secteur CATRO



Mandat de l'étude sur les 3 rivières et le secteur CATRO

- Réaliser la modélisation hydrologique et hydraulique des rivières Milette, Bettez et Lacerte ainsi que le réseau pluvial du secteur CATRO.
- Évaluer les gains hydrauliques de la mise en œuvre d'un fossé de dérivation (4e rivière) et de trois autres scénarios de solutions potentielles.
- Déterminer le scénario optimal pour:
 - Garantir un niveau de service adéquat sur le réseau d'égout pluvial du secteur CATRO.
 - Réduire à un niveau adéquat les inondations de surface en rue.

Compréhension du comportement des 3 rivières et du secteur CATRO



Principaux constats de l'étude

Constat de la problématique de drainage des eaux de ruissellement du secteur CATRO

- Manque de capacité hydraulique locale du réseau d'égout pluvial.
- L'influence du cours d'eau Milette sur l'émissaire pluvial CATRO qui diminue la capacité d'évacuation des eaux de ruissellement.

Compréhension du comportement des 3 rivières et du secteur CATRO



Analyse du concept de fossé de dérivation (4^e rivière)

Constats par rapport au concept de délestage de la rivière Milette

- Cette solution consiste à réaménager le fossé au sud de l'autoroute 40 et le fossé bordant l'autoroute A-55 (phases I et II).
- L'analyse démontre des **gains hydrauliques insuffisants**.
- La topographie non favorable des bassins versants des trois cours d'eau limite le débit de délestage possible du cours d'eau Milette et nuit à la performance hydraulique de la solution.
- Bien que cette solution permette de réduire les débits dans la rivière Milette, elle **ne permet pas de garantir le niveau de service souhaité pour le secteur CATRO et d'atténuer les inondations**.

Compréhension du comportement des 3 rivières et du secteur CATRO



Recommandation à l'égard du projet de fossé de dérivation (4^e rivière)

- Les activités de modélisation visant à mieux comprendre le comportement des secteurs, ainsi qu'à identifier et prioriser les travaux nécessaires pour atténuer l'impact de la crue des cours d'eau Milette, Bettez et Lacerte ont permis de conclure que le fossé de déviation, connu sous le nom de 4^e rivière, n'avait que très peu d'incidence sur le niveau de la rivière Milette.
- En conséquence, il est recommandé **de ne pas procéder à cette solution technique** dont le coût estimé est 8,5 M\$.

Compréhension du comportement des 3 rivières et du secteur CATRO



Analyse de trois scénarios de remplacement

- Scénario 1** Reprofilage et élargissement du cours d'eau Milette de l'émissaire pluvial CATRO jusqu'au fleuve St-Laurent.
- Scénario 2** Le prolongement et la déviation de l'émissaire CATRO redimensionné vers un nouveau collecteur pluvial dirigé au fleuve Saint-Laurent.
- Scénario 3** L'ajout d'un poste de pompage pluvial au cours d'eau Milette.

Compréhension du comportement des 3 rivières et du secteur CATRO



Recommandations de l'étude

Solution à privilégier

Scénario 2 Le prolongement et la déviation de l'émissaire CATRO redimensionné vers un nouveau collecteur pluvial dirigé au fleuve Saint-Laurent.

Il est également recommandé de:

- Faire l'analyse du redimensionnement du réseau pluvial.
- Procéder à une étude détaillée du réseau pseudo-sanitaire.
En effet, la majorité des problématiques signalées dans les résidences semblent relever d'un problème de mise en charge de ce réseau d'égout.

Mise à jour du plan d'intervention



7 grands projets

État de réalisation

| | État de réalisation | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------|
| | Mars 2025 | Avril 2026 |
| 1. Compréhension du comportement des 3 rivières et du secteur CATRO | En cours | Complété |
| 2. Reconstruction du barrage et réaménagement du bassin (UQTR) | 2027-2028 | En cours |
| 3. Remplacement de ponceaux sur la rivière Milette | 2025 | En cours |
| 4. Prolongement / déviation de l'émissaire CATRO vers un nouveau collecteur pluvial | S.O. | En analyse |
| 5. Redimensionnement du réseau pluvial et analyse du réseau pseudo-sanitaire | S.O. | En analyse |
| 6. Réaménagement des 3 cours d'eau | À déterminer | En analyse |
| 7. Bassins de rétention | À déterminer | À déterminer |



Projet 2 ●●●●●●



Reconstruction du barrage et aménagement/agrandissement du bassin

Avancement

| Étapes | État d'avancement | Échéancier |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------|------------|
| Octroi d'un contrat d'ingénierie | Complété | 2025 |
| Démarches pour obtenir différentes autorisations gouvernementales | En cours | 2025-2026 |
| Mandat de conception (avant-projet) | En cours | Été 2026 |
| Début des travaux | En analyse | 2027 |

Projet 3 ●●●●●●



Remplacement des ponceaux de la rivière Milette

Avancement

| Étapes | État d'avancement | Échéancier |
|--------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------|
| Démarches pour obtenir différentes autorisations environnementales | Complété | 2025 |
| Travaux de remplacement du ponceau (Notre-Dame) | Complété | 2026 |
| Planification des travaux pour les autres ponceaux de la rivière Milette | À venir | 2027 |

Projet 3 ●●●●●



Remplacement des ponceaux de la rivière Millette

Ancien ponceau



Nouveau ponceau en construction



Projet 4 ●●●●●●



Prolongement/déviation de l'émissaire CATRO vers un nouveau collecteur pluvial

Avancement

| Étapes | État d'avancement | Échéancier |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------|
| Évaluation de la faisabilité technique d'un émissaire pluvial jusqu'au fleuve | En cours | Été 2026 |
| Lancement du projet (plans et devis et autorisations environnementales) | À venir | Automne 2026 |
| Réalisation souhaitée | À venir | 2028 |

Projet 5 ●●●●●●



Redimensionnement du réseau pluvial et analyse du réseau pseudo-sanitaire

Avancement

| Étapes | État d'avancement | Échéancier |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------|
| Évaluation de la faisabilité technique du réseau pluvial et analyse du réseau pseudo-sanitaire | En cours | À déterminer |
| Lancement du projet (plans et devis et autorisations environnementales) | À déterminer | À déterminer |
| Réalisation | À déterminer | À déterminer |

Projet 6 ●●●●●●●●



Réaménagement des trois cours d'eau

Avancement

La Ville rassemble actuellement les données disponibles sur le cadastre, la topographie et analyse les méthodes de relevé envisageables pour la suite.

- Utilisation d'un drone de la Sécurité civile pour faire le topo avant que la canopée soit trop avancée.



Projet 6 ●●●●●●



Réaménagement des trois cours d'eau

Avancement

| Étapes | État d'avancement | Échéancier |
|---------------------------------------------|-------------------|--------------|
| Survol par drones | Complété | 2026 |
| Collecte des données existantes d'arpentage | En cours | 2026 |
| Réalisation | À déterminer | À déterminer |

Bassins de rétention

Avancement

| Étapes | État d'avancement | Échéancier |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------|
| Identification de sites potentiels pour l'aménagement de bassins de rétention supplémentaires | En analyse | À déterminer |
| Aménagement de nouveaux bassins de rétention | À déterminer | À déterminer |

Plan d'intervention : mise à jour



7 grands projets

1. Compréhension du comportement des 3 rivières et du secteur CATRO
2. Reconstruction du barrage et réaménagement du bassin (UQTR)
3. Remplacement ponceau rivière Milette
4. Prolongement/déviation de l'émissaire CATRO vers un nouveau collecteur pluvial
5. Redimensionnement du réseau pluvial et analyse du réseau pseudo-sanitaire
6. Réaménagement des 3 cours d'eau
7. Bassins de rétention



La solution réside dans la combinaison de plusieurs interventions.

Nos prochaines actions



| Étapes | Échéancier |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Plan de contingence – faisabilité pompe temporaire à côté du PP CATRO. | Printemps 2026 |
| Vérification de la faisabilité d'un nouveau collecteur pluvial jusqu'au fleuve. | Été 2026 |
| Campagne de mesure des débits des rivières. | En cours |
| Campagne de mesure des débits du réseau pseudo-sanitaire. | Avril – novembre 2026 |
| Évaluation du réseau pseudo-séparatif et du redimensionnement du réseau pluvial. | En cours |

Actions préventives

Rappel des interventions terrain lors de pluies abondantes (en amont)

Un plan d'action est mis en œuvre dès que des précipitations de **25 millimètres** sont prévues.

- La personne de garde est avisée.
- Une tournée d'emplacements stratégiques pour évaluer la présence de débris empêchant l'écoulement libre de l'eau est effectuée.
- Validation du bon fonctionnement des postes critiques.
- Préparation à la location des pompes (si applicable).

Rappel des interventions terrain lors de pluies abondantes (pendant et après)

Circulation

- Consigne concernant la vitesse des véhicules afin d'éviter les vagues;
- Présence policière et du service des incendies;
- Possible modification de certains tracés d'autobus.

Signalisation : installation de signalisations au premier signe de tempête

- Fermeture des tunnels critiques;
- Préparation et déploiement de la signalisation dans les secteurs critiques.

Présence des équipes Villes sur le terrain

- Déploiement des équipes TP et GEI.

Interventions terrain – actions préventives

- Vérification des branchements inversés.
- Validation de la conformité des branchements de puisard et correctif si nécessaire.
- Travaux de stabilisation des talus.
- Travaux de désensablement (amont et aval des ponceaux).
 - Bassin de captation de sable amont et aval des ponceaux, avant chaque précipitation significative (25 mm) ou une fois par mois.
- Vigie des embâcles et obstruction.
 - La collaboration citoyenne est ici très importante via le 311.

Interventions terrain – actions préventives

- Nettoyage et mesures de débits du réseau pseudo-séparatif.
- Réalisation des tests à la fumée et inspections par caméra.
- Nettoyage du réseau pluvial du secteur CATRO.
- Travaux visant à boucher les trous de regards du réseau pseudo-séparatif au printemps 2026.
- Règlement pour améliorer le contrôle des rejets dans le réseau d'égout.

Sécurité civile

Plan particulier d'intervention
Inondation et sauvetage nautique



La sécurité civile en cas d'inondations



Plan municipal de sécurité civile (PMSC)

Le PMSC est un outil de planification qui précise :

- les risques présents sur le territoire;
- les rôles et responsabilités des intervenants;
- les mécanismes de coordination ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour protéger la population, les biens et l'environnement avant, pendant et après un événement.

Plan particulier d'intervention (PPI) en cas d'inondations

Le PPI en cas d'inondations s'applique à l'ensemble du territoire. Il précise:

- les mesures de surveillance et les niveaux d'alerte;
- les responsabilités des intervenants;
- les ressources à mobiliser et les actions à déployer pour protéger la population, les infrastructures et l'environnement.

La sécurité civile en cas d'inondations



Notre équipe de sauvetage nautique

- Une équipe de pompiers spécialement formés et équipés pour intervenir en milieu aquatique et en conditions d'inondation.
- Lors d'inondations, l'équipe peut réaliser des opérations d'assistance et d'évacuation dans les résidences, même lorsque celles-ci sont touchées par les eaux.
- Des évacuations ont été effectuées à l'aide d'embarcations nautiques lors des inondations printanières de 2017 et 2019, car les citoyens étaient incapables d'évacuer par leurs propres moyens.



Services municipaux

Communications, réclamations et autres
services municipaux en cas d'inondations

Communications



311

Vous pouvez communiquer par **téléphone avec le 311** en tout temps lorsque vous vivez un problème de refoulement d'égout.

Une relève téléphonique est prévue pour rejoindre les équipes terrain en dehors des heures de bureau.

Al3rte

S'abonner au service d'alertes citoyennes permet d'être tenu au courant en situation d'urgence.

Infolettre

Infolettre dédiée à la gestion des eaux dans le quartier de Sienne.

Pour s'abonner, visiter le **v3r.net**.

Réclamations



Les dommages doivent être déclarés à l'assureur.

1

Elle doit être transmise **dans les 15 jours** suivant la connaissance de l'événement en cause.

2

Sur réception de votre demande, une enquête sera amorcée afin d'établir la responsabilité de la Ville.

3

Une analyse des pièces justificatives transmises est effectuée.

4

Réclamations



Lorsque l'enquête est terminée, une réponse écrite est transmise au requérant.

5

Dans l'éventualité où la responsabilité de la Ville est susceptible d'être engagée et après l'analyse des pièces justificatives, une indemnité peut être offerte au réclamant.

6

À défaut d'entente, une poursuite judiciaire peut être entamée par le requérant.
Cette procédure doit être prise dans les 6 mois suivant l'expiration du délai de 15 jours.

7

Deux façons de faire une demande

1. En ligne

Formulaire électronique au **v3r.net**.

2. Sur place

Une copie papier de formulaire peut être obtenue dans les lieux suivants :

- À la Direction des services juridiques, hôtel de ville;
- Au centre de services aux citoyens, secteur est;
- Au centre de services aux citoyens, secteur ouest;
- Dans les 5 bibliothèques municipales.



**Chaque cas est évalué
individuellement**

Deux aspects à considérer dans l'analyse des réclamations

La responsabilité de la municipalité doit être établie. La loi exige la présence de trois éléments essentiels :

1. Qu'il y ait un dommage;
2. Qu'il y ait faute ou négligence partiellement ou totalement attribuable à la Ville;
3. Qu'il y ait un lien de causalité entre la faute et le dommage.

La Ville n'est pas un assureur, le processus de demande d'indemnisation est différent.

La Ville indemnise la valeur dépréciée actuelle du bien en cause et non pas la valeur à neuf.

Réclamations



Responsabilités du propriétaire

Aucune réclamation ne peut être faite à l'égard de dommages causés par un refoulement d'égout dans un **bâtiment non protégé par un clapet antiretour conforme**.

Aucun droit d'action n'existe pour des dommages causés à ses biens matériels si :

- Le réclamant a déjà été indemnisé pour des **dommages semblables**;
- Les dommages ont été causés au **même endroit**;
- Les **biens qui n'ont pas été surélevés** d'au moins 30 centimètres du plancher à une distance d'au moins 30 centimètres des murs extérieurs.

Services municipaux après sinistres



Actions réalisées après le retrait l'eau

- Nettoyage :
 - Balais mécaniques.
 - Retrait des débris sur la voie publique.
 - Inspection visuelle des infrastructures et excavation au besoin. (affaissement, couvercles de regards, puisards).
 - Inspection des parcs, espaces verts et espaces publics.
 - Déneigement et déglçage (période hivernale).
- Livraison de conteneurs pour la population touchée.

Soutien à la population



Soutien psychologique à la population

Soutien psychologique à la population

- Collaboration du CIUSSS- MCQ.

On vous écoute.



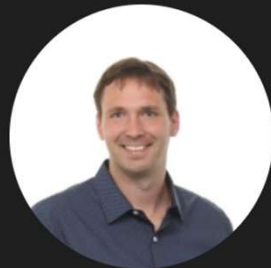
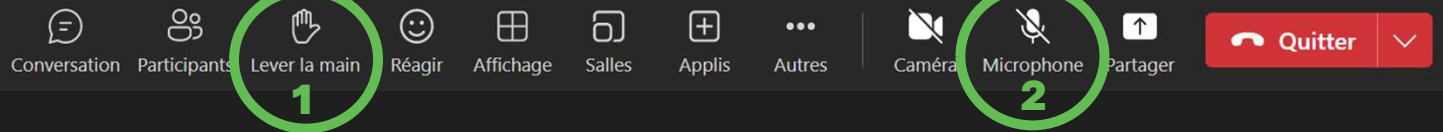
1 heure



Se présenter
au micro
(ou lever la main
en virtuel)



Respect



Invitez des contacts à vous rejoindre



**Merci de votre
participation!**